

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2023

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1674)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 21

présenté par
M. Midy

ARTICLE 23

A l'alinéa 4, après la troisième occurrence du mot :

« mots : « »,

insérer le mot :

« personnes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.